Président M. Thomas Gronier

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les élus,

Tout d'abord merci de votre écoute lors de la réunion de vendredi dernier.

Avant de voter pour l'un ou l'autre des projets, nous rappelons que nous avons bien conscience des besoins de la commune concernant des logements pour séniors et/ ou à mobilité réduite et que les loyers doivent être faibles. C'est dans ce sens que nous avons travaillé avec comme objectif primordial : de conserver cette maison et de la valoriser. Il a fallu concevoir un projet dans l'urgence dans l'idée de l'affiner avec vous.

Cette maison a une histoire, ce n'est pas une friche et le diagnostic de l'architecte a été erroné car hâtif. Il avoue lui-même qu'il n'a pas vu la façade arrière. (Cf. mail du 5 janvier 2017)

Croyez-vous que pour sauver cette bâtisse, nous aurions consacré tant d'énergie et de temps, les uns les autres (et de plus en plus nombreux), si elle était comme certains destructeurs obstinés vous la décrivent ?

Aurions-nous eu les soutiens des plus importantes associations du patrimoine dans le cas contraire ?

Ne vous rendez pas coupable de sa destruction!

Vous savez que notre projet coûtera moins cher à la commune.

Il est entièrement financé par des investisseurs privés locaux déjà identifiés et sera réalisé par des artisans locaux.

Des points de discussion avec la SIP nous sont revenus après la réunion et nous tenons à y répondre ou à nous interroger.

Les loyers annoncés par la SIP incluent-ils les aides que ne compte pas notre projet mais cela a été signalé lors de la présentation : la question a-t-elle été posée à la SIP ?

Le gaz n'est pas moins cher que l'électricité quand l'isolation est correcte et rien n'empêche de mettre un chauffage au gaz dans le projet! Ce n'est donc pas un argument.

Notre budget a été calculé avec les prix du marché et en aucun cas la prestation sera minorée en cas de surcoût, ni les loyers augmentés. Ce surcoût sera supporté par les investisseurs, ils le savent et l'acceptent car pour eux aussi, la priorité est de sauvegarder cette maison.

M. Souchon a alerté la mairie dès 2014 (photo d'une visite du lieu avec 2 adjoints à cette date) naïvement il pensait **et comptait sur le bon sens des élus** pour un projet conservant la maison.

Pourquoi mettre en cause M.Baltéra pour un terrain qui n'a rien à voir avec ce bien ? Nous le remercions vivement pour son expertise de la maison et pour la réalisation des plans et des chiffrages dans des délais aussi courts.

La question de savoir si la SIP voulait revoir le projet dans le sens d'une **revalorisation du patrimoine comme indiqué sur leur site** a-t-elle été soulevée ?

Le problème du plain-pied est un faux problème : nous connaissons beaucoup de personnes âgées ou à mobilité réduite vivant dans des appartements avec ascenseur (ici 4 appartements desservis par l'ascenseur et 4 sont de plain-pied).

Il faut vraiment avoir à l'esprit que **le projet SIP ne s'intègre pas du tout dans l'environnement** et l'architecture des maisons du quartier : en faire une verrue d'un autre style et pour très longtemps ??! Il y a d'autres lieux plus adaptés.

De toute façon : il faut rappeler que **2 recours ont été déposés contre le permis de démolir** et **que le recours contre le permis de construire** va être déposé très prochainement.

Donc : tout va être bloqué pendant un temps indéterminé mais certainement très long car le tribunal administratif devra se prononcer.

Vous en serez responsables ! Responsables également de la destruction de cette maison épargnée par le temps, les Allemands et les intempéries.

La seule vraie question à vous poser : voulez-vous préserver notre patrimoine et sauver cette maison ?

Si oui, nous apportons une solution alternative, bien évidemment à contractualiser, sans que les loyers en soient impactés, ni la commune pénalisée.

C'est une chance qui vous est offerte : un projet calqué sur le vôtre et la préservation de la maison.

Saisissez-la!

Si vous, les élus, faites le choix de démolir une rare rescapée de la première guerre mondiale, de très nombreux Hamois ne l'oublieront pas!

L'association RESPECTH

Son président M. Thomas Gronier